

## GRÈVE POUR LE CLIMAT

***A la demande de la FEF, l'ARES préconise aux établissements de prendre des dispositions pour accompagner le mouvement.***

A la suite de la mobilisation de milliers de jeunes sur la question climatique, suite aux mobilisations historiques qu'a connu la Belgique – notamment les 2 décembre que le 27 janvier - la question climatique est au-devant de la scène et anime les débats politiques. Cette question s'est imposée comme celle d'une transition marquée et socialement juste. La FEF (Fédération des Étudiants Francophones) a eu l'occasion de communiquer son soutien le 20 janvier dernier, appelant les étudiants à rejoindre les élèves dans leur mobilisation. Parallèlement à cet appel, la FEF s'est mobilisée au sein des organes de l'ARES, fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin que les étudiantes et étudiants qui désirent se mobiliser ne soient pas pénalisés.

La FEF a ainsi proposé à l'ARES d'appeler officiellement les étudiants et étudiantes à se mobiliser et à soutenir ce mouvement, et que les **absences aux cours** pour chaque jour de grève lorsque des présences sont obligatoires **ne soient pas comptabilisées**. Également, de s'assurer **qu'aucune sanction ne sera prise envers les grévistes**. Enfin, dans la mesure où cela est matériellement envisageable, **déplacer ou d'annuler les activités d'enseignement** qui ont lieu lors des grèves climatiques.

Lors de son Conseil d'Administration du 12 février 2019, l'ARES rend un avis qui « *recommande dès lors que, pour la journée du **jeudi 14 février**, l'ensemble des établissements communiquent à leurs étudiantes, étudiants et personnels les dispositions qu'ils auraient prises visant, **sans perturber le déroulement d'activités difficilement « différables »** (laboratoires, par exemple), à **modifier les calendriers des activités d'enseignement*** ». Si cette décision ne reprend pas l'ensemble de nos propositions, elle constitue un pas en avant à souligner.

La **FEF se félicite** qu'une décision comme celle-là ait pu être prise tout en **déplorant qu'elle ne concerne qu'un jour de grève et pas tout le mouvement, qui s'inscrit dans la durée**. Elle espère néanmoins que les établissements poursuivront leurs efforts au-delà de l'avis de l'ARES afin **d'être des réels facilitateurs et non des freins à la mobilisation climatique**.

Nous réitérons notre appel au soutien aux grèves organisées par les élèves sur la question climatique, il en va de notre futur. La jeunesse l'a bien compris. Il est urgent de l'écouter.



Président de la FEF Maxime Michiels | T 0473 93 45 85 | maxime.michiels@fef.be  
Attachée de presse de la FEF Valentine Antoine | T 0492 27 87 59 | valentine.antoine@fef.be